**Questions des secteurs de l’Alliance**

Q. Seriez-vous, en principe, prête à envisager la présence de quatre représentants sectoriels au Conseil d’administration de l’Alliance coopérative internationale (contre deux actuellement), avec une rotation parmi les huit organisations sectorielles, qui pourraient être réunies par paires comme suit : agriculture — pêche, consommateur — logement, banque — assurance, et industrie — services/santé ? L’idée serait de les faire correspondre aux quatre représentants régionaux actuels d’Afrique, Asie-Pacifique, Amérique et Europe.

R. Je suis favorable à la mise en place de conditions permettant aux secteurs de travailler ensemble efficacement, ainsi qu’avec les régions et le Bureau mondial. Une partie de mon programme repose sur le travail en collaboration, afin d’atteindre une gouvernance robuste et efficace, avec des rôles et responsabilités bien définis assignés aux régions, aux secteurs et au Bureau mondial. Ceci pourra se concrétiser grâce à des plans d’action concertés et à des mécanismes de responsabilité bien définis. Si je suis élue à la présidence, je m’engage à mener des discussions avec les secteurs et les régions afin de continuer à améliorer la gouvernance du Conseil d’administration, et de parvenir à des propositions qui pourront inclure ce sujet. L’une de mes convictions les plus profondes est que chaque composante, à savoir les coopératives locales, les principales organisations régionales et nationales, les secteurs, les régions et le Bureau mondial, a un rôle important à jouer. C’est la raison pour laquelle au Mouvement Desjardins nous soutenons de nombreuses organisations faîtières.

Q. Seriez-vous favorable à l’organisation d’une séance d’une journée entre le SOLG et le Conseil d’administration en 2016 ? L’ordre du jour pourrait comprendre une discussion stratégique approfondie sur la contribution des organisations sectorielles à la mission et aux activités de l’Alliance coopérative internationale.

R. C’est une excellente idée de permettre la tenue de discussions stratégiques approfondies sur la contribution des organisations sectorielles. Je pense que plus nous nous alignerons sur les priorités stratégiques mondiales, plus notre impact sera grand. L’inverse vaut aussi : le Bureau mondial a besoin de la participation des secteurs pour élaborer une stratégie qui soutienne leurs objectifs. Nous devons travailler de concert et développer des mécanismes de communication qui permettent de nous influencer mutuellement et d’ajuster nos travaux. Nous devrions d’ailleurs en faire de même avec les régions, afin de mettre en place un plan d’action solide entre régions et secteurs, centré sur la croissance et la participation des membres. Je suis intimement convaincue de l’intérêt d’une approche « ascendante », dans laquelle les besoins des membres, des régions et des secteurs forment le socle de nos travaux. De plus, le Comité de gestion — Bureau mondial, régions et secteurs — doit concourir à aligner et à cibler nos efforts.

Q. Pensez-vous que des efforts supplémentaires devraient être déployés pour améliorer progressivement le financement des organisations sectorielles, de façon à ce que celles-ci soient mieux à même de contribuer à la mission de l’Alliance coopérative internationale ?

R. Dans l’ensemble, j’estime que l’Alliance devrait accroître ses revenus et en diversifier les sources. D’un autre côté, nous ne pouvons placer un nouveau fardeau financier sur nos membres. Si je suis élue à la présidence, je m’efforcerai de trouver de nouvelles sources de revenus, par exemple grâce à de nouvelles affiliations, ou par l’obtention d’aides financières auprès d’organisations nationales ou internationales (ONU, Banque mondiale, FMI, etc.). Je sais que c’est envisageable puisque nous l’avons fait au Québec lorsque j’étais présidente du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (une organisation faîtière régionale). Nous fûmes alors en mesure d’obtenir une subvention de 20 millions de dollars pour le gouvernement du Québec, à partir d’un plan stratégique élaboré par l’ensemble des membres. En contrepartie, le CQCM s’engagea à créer 20 000 emplois en cinq ans. Pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant à l’échelle internationale ?